

par Graves, la *rhus aromatica* employée sous forme d'extrait fluide, le *veratum viride* qui a été recommandé contre les convulsions infantiles et l'éclampsie puerpérale¹.

Les sels de zinc ont été souvent employés contre l'épilepsie, le lactate, l'acétate (Richter), le sulfate (Babington), le valérianate (Martin-Solon); mais c'est l'oxyde de zinc qui a tenu la principale place. L'oxyde de zinc, préconisé par Gaubius, tour à tour repris et délaissé, a surtout été remis en honneur par Herpin. Il peut être prescrit graduellement jusqu'aux doses de 1, 2, ou même 3 grammes par jour et même plus, sans donner lieu à d'autres inconvénients que de la diarrhée et des nausées. Quelques malades ne peuvent le supporter, même à de très petites doses. Il faut commencer par 0^{gr},06 ou 0^{gr},08, et, même à ces doses, il peut donner de la diarrhée; chez les enfants, il est bon de commencer par 0^{gr},02. L'oxyde de zinc paraît dans certains cas être un utile adjuvant des bromures, et dans quelques-uns, on obtient avec des doses modérées d'oxyde de zinc seul, 0^{gr},25 à 0^{gr},30, un soulagement que n'avaient pas produit les bromures. L'oxyde de zinc a été souvent administré dans les pilules de Méglin, qui contiennent en même temps de la jusquiame et de la valériane. Herpin en a obtenu des guérisons chez des sujets de tous âges, même chez un vieillard de soixante-quatorze ans. Il l'a prescrit jusqu'à la dose de 6 grammes par jour.

Le nitrate d'argent s'est vu attribuer un certain nombre de succès; je n'ai observé que des améliorations passagères.

L'étain sous différentes formes a été recommandé par Fothergill, Cullen, Shearman, etc.); mais son utilité reste douteuse.

Diverses préparations de cuivre ont été conseillées, le cuivre porphyrisé, le sulfate de cuivre ammoniacal, aussi bien contre l'épilepsie vulgaire (Biett), que contre les formes frustes, notamment contre la névralgie faciale épileptiforme (Ferréol).

Le nitrite de sodium a été conseillé par Ralfe.

1. FANTON D'ANDON. — Étude sur l'emploi en Amérique du *veratrum viride* dans le traitement de l'éclampsie puerpérale. Thèse de Paris, 1897.

Depuis quelques années, le borax jouit de quelque réputation dans le traitement de l'épilepsie. Cependant les faits publiés jusqu'à présent sont peu probants en faveur de l'utilité de ce médicament; ils sont peu nombreux, en général l'observation a duré peu de temps et on n'y trouve pas de comparaison avec les effets d'autres médicaments, et en particulier avec ceux des bromures. Plusieurs auteurs notent des succès incomplets, ou des améliorations momentanées.

Dans une étude portant sur 122 cas¹, j'ai vu que dans sept dixièmes des cas l'effet a été nul, dans deux dixièmes il a eu des améliorations douteuses ou temporaires, et dans un dixième à peine on a eu des améliorations plus considérables.

Si le borax a une action thérapeutique peu marquée, il a des inconvénients qu'il n'est pas inutile de rappeler et que j'ai groupés sous le nom de borisme. Gowers avait déjà signalé la diarrhée, les nausées et les vomissements provoqués par l'ingestion du borax à petites doses. J'ai obtenu aussi dans ces conditions les mêmes inconvénients auxquels s'ajoutent des poussées d'eczéma séborrhéique. Les troubles intestinaux sont les plus fréquents et les plus précoces, et ils sont souvent assez intenses dès le début pour arrêter la tentative.

Le borax détermine une sécheresse des téguments qui s'étend non seulement à la peau, mais aussi aux muqueuses; la muqueuse de la langue et des lèvres est rouge, dépouillée, les lèvres présentent souvent des fissures; la conjonctive est injectée. La sécheresse de la peau coïncide souvent avec une sécheresse remarquable des cheveux et des poils qui tombent en laissant la peau parfaitement saine en apparence. L'alopécie est disséminée non seulement sur toute l'étendue du cuir chevelu, mais à la face, aux sourcils, où l'on ne voit aucune trace de poils cassés. Plusieurs fois j'ai vu les aisselles et le pubis complètement dénudés, le reste du corps étant absolument glabre. Les ongles présentent souvent une striation ou des cannelures longitudinales. La desquamation qui se produit

1. CH. FÉRÉ. — Du borax dans le traitement de l'épilepsie (*Revue de médecine*, 1895, p. 750).

autour de la matrice des ongles est quelquefois compliquée d'onxyxis, surtout au gros orteil. Le borax peut provoquer des manifestations cutanées constitutionnelles et en particulier les psoriasis ; mais quelques formes d'éruptions lui appartiennent particulièrement. La plus fréquente est l'eczéma séborrhéique qui peut prendre des aspects assez variés, mais dans la production duquel la sécheresse de la peau paraît jouer, comme je l'ai montré, un rôle important. Les éruptions d'acné séborrhéique s'accompagnent d'une desquamation mince et sèche du cuir chevelu, avec ou sans alopecie. Elles disparaissent souvent, comme les troubles gastro-intestinaux du reste, sans interruption du traitement sous l'influence de l'antisepsie intestinale et du traitement local usuel. A la suite du traitement local, l'eczéma borique et la desquamation du cuir chevelu restent souvent des mois sans se reproduire, même quand on constitue le traitement par le borax.

D'autres fois, l'éruption borique se manifeste sous formes de plaques rubéoliformes ou scarlatiniformes, de papules plus ou moins confluentes s'accompagnant d'un prurit d'intensité variable. A cette éruption succède quelquefois une desquamation tantôt fine, tantôt par larges plaques. Du reste, il n'est pas rare de voir se produire, sans éruption préalable, une desquamation, surtout apparente aux extrémités qui se dépouillent complètement de leur épiderme ; les mains et les pieds, imprégnés d'une sueur visqueuse, présentent la couleur rose et la surface plissée qu'on leur voit chez le nouveau-né. Plusieurs fois j'ai vu ces éruptions papuleuses confluentes s'accompagner de pétéchies ; on peut observer aussi le purpura¹. Du reste, les éruptions généralisées s'accompagnent ordinairement d'un état cachectique qui peut d'ailleurs se manifester en dehors de toute éruption.

On observe encore quelquefois chez ces sujets intoxiqués par le borax des éruptions furonculeuses. Parmi les autres phénomènes toxiques, je rappellerai encore des myosites se localisant

1. CH. FÉRÉ. — Note sur l'infidélité du borax dans le traitement de l'épilepsie et sur un accident de cette médication (*Nouv. Icon. de la Salpêtrière*, 1896, p. 197).

sur le sterno-mastoïdien qui est en quelque sorte un muscle professionnel chez les épileptiques, des poussées de thyroïdite avec symptômes basedowiens.

La cachexie borique s'accompagne souvent d'œdème des extrémités inférieures, d'une teinte cireuse générale du tégument qui, jointe à l'alopecie générale, à l'état des muqueuses, donne aux malades un aspect particulièrement misérable. Mais cet état guérit assez facilement quand il n'est pas compliqué de lésions rénales qui se manifestent par une albuminurie abondante. Ces lésions rénales peuvent guérir par la suppression du médicament, mais elles peuvent aussi entraîner la mort par urémie, malgré la suppression du médicament.

L'inefficacité de la suppression du médicament peut s'expliquer par la lenteur de son élimination. Comme nous l'avons constaté avec P. Carnot, après l'injection de 4 grammes de borax, l'urine d'un individu normal en contient déjà des traces au bout de vingt-cinq à trente minutes. Mais cette élimination est très lente : chez un individu qui avait pris 10 grammes de borax par jour, on retrouvait encore la réaction caractéristique de l'urine après une suppression de quarante et un jours ; chez un autre qui n'avait pris que 6 grammes par jour, elle s'est montrée jusqu'au cinquante-troisième jour.

Chez les boriqués, l'œdème des membres inférieurs n'est pas seulement lié à l'état cachectique, à des lésions cutanées généralisées, à des lésions rénales ; on le voit quelquefois se manifester dès les premiers jours du traitement, avec de faibles doses, à l'état d'isolement, et avec des alternatives indépendantes de changements de doses. J'ai vu plusieurs fois ces œdèmes ne se manifester chez un même malade qu'à la suite d'accès d'épilepsie et disparaître avec les phénomènes d'épuisement post-épileptique. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une action vaso-paralytique susceptible d'expliquer les quelques faits heureux de ce médicament.

En résumé, si le plus souvent le borax n'a aucune action, ou n'a qu'une action éphémère sur l'épilepsie, il n'est pas douteux qu'il peut être utile dans quelques cas et qu'il peut même se

montrer supérieur aux bromures. Il y a donc lieu de ne pas renoncer à ce médicament; mais c'est un médicament non seulement infidèle mais dangereux, dont il faut surveiller constamment l'usage, principalement en raison des accidents rénaux qui peuvent se produire même à des doses peu élevées.

La *coque du Levant*, et son alcaloïde, la *picrotoxine*, paraissent avoir donné quelques résultats heureux (Coyba, Hambursin).

La teinture de coque du Levant se prescrit aux doses de vingt à soixante gouttes; la picrotoxine de 0^{sr},002 à 0^{sr},010. Planat aurait obtenu 16 guérisons avec des doses de 0^{sr},0005 à 0^{sr},004 par jour de picrotoxine. La picrotoxine a été associée aux bromures avec succès, dit-on¹; mais quelle part prend-elle au résultat?

Larrea ayant annoncé qu'il s'était guéri lui-même avec le *simulo* (fruit du *Copparis coriacea*), ce remède a été essayé par plusieurs praticiens en Angleterre et en Amérique, mais sans résultat durable.

Les *sels de pilocarpine* ont été préconisés dans le traitement de l'épilepsie par Cholland et Rabaud; Bourneville a essayé le *nitrate* de pilocarpine avec un succès contestable. J'ai essayé le *chlorhydrate*; mais les résultats ont été décourageants. Avec des doses relativement faibles de 0^{sr},01 à 0^{sr},015 en injections sous-cutanées, on voyait se produire en même temps que la sueur, et même un peu avant, une érection très marquée des poils, la chair de poule étendue à tout le corps, puis un tremblement généralisé, et enfin au bout de quelques minutes un accès d'épilepsie. J'avais cessé les essais. Depuis que Kernig a annoncé un succès dans un cas d'état de mal par l'injection de 0^{sr},02 du même chlorhydrate de pilocarpine, j'ai eu occasion encore de vérifier les mêmes effets néfastes de ce médicament².

1. POULET. — Traitement de l'épilepsie par l'emploi combiné des bromures et d'un agent organique capable d'anémier les centres nerveux, etc. (*Bull. gén. de thérapeutique*, 1891, p. 193).

2. CH. FÉRÉ. — Note sur la provocation des accès d'épilepsie par la pilocarpine (*C. R. de la Soc. de biologie*, 1892, p. 409).

Le *curare*, introduit par Thiercelin dans la thérapeutique de l'épilepsie, n'a pas répondu à l'attente.

On a attribué au *sulfonal* des effets heureux¹ que j'ai vainement essayé de reproduire.

J'ai observé maintes fois le soulagement des céphalées épileptiques par l'*antipyrine*; mais je n'ai jamais obtenu aucune modification des accès convulsifs. Lemoine aurait obtenu d'heureux résultats dans des cas où des attaques étaient liées à la période menstruelle, dans les névralgies et les migraines; mais les observations de Fraty relatives aux convulsions sont peu probantes². Mac Call Anderson a cité un cas de guérison chez un enfant, mais le cas n'a pas été suffisamment suivi et le malade avait déjà éprouvé une suspension de quinze mois sous l'influence de vésicatoires sur la tête³. L'*antipyrine* a été prescrite aux doses quotidiennes de 3 à 8 grammes; toutefois, elle ne doit être administrée qu'avec une certaine prudence:

Tuczek a vu chez un enfant des accès épileptiformes précédés de vomissements et d'insomnie se produire en conséquence de l'ingestion de ce médicament.

Amadéi aurait obtenu un succès relatif en combinant l'action de l'*antipyrine* à celle du bromure. On a signalé des succès de l'*antipyrine* dans l'incontinence nocturne d'urine chez les enfants⁴. Le *trional*, préconisé par Weir Mitchell⁵, m'a procuré un soulagement notable dans plusieurs cas.

1. L. ÉNON. — Du sulfonal, son action dans l'épilepsie. *Thèse de Paris*, 1890.

2. FRATY. — L'*antipyrine* et les convulsions épileptiques. *Thèse de Lyon*, 1888.

3. MAC CALL ANDERSON. — Case of epilepsy cured by antipyrine (*The Amer. Journ. of med. sc.*, 1891, p. 485).

4. BOUSSION. — L'*antipyrine* dans certaines maladies de l'enfance. *Thèse de Lyon*, 1890.

GAUDEZ. — Du traitement par l'*antipyrine* de l'incontinence d'urine essentielle chez les enfants. *Thèse de Paris*, 1891.

5. S. W. MITCHELL. — Trional in epilepsy (*Univ. med. magazine*, Philad., 1895-96, VIII, p. 431). — HARRIS. — Some obs. on the treatment of epilepsy (*State. hosp. Bull.*, N. Y., 1896, I, p. 521). — FROST. — Sulfonal and trional in epilepsy (*Ibid.*, p. 536).